ACADÉMIE DE POITIERS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Charente-Maritime

Année scolaire 2026-2027

FICHE DE POSTE

Conseiller pédagogique valence EPS auprès de l'Inspectrice de l'Éducation nationale en charge de la circonscription d'Aunis Nord Atlantique (ANA)

DESCRIPTION DU POSTE

Poste ouvert à un enseignant du 1er degré public relevant du MEN, titulaire et déjà affecté dans le département de la Charente Maritime au 1er septembre 2026.

Aucune dérogation ne sera acceptée

Le conseiller pédagogique est placé sous l'autorité de l'IEN de la circonscription ANA.

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique et départemental et des axes de l'action conduite par l'IEN.

Il est amené à se déplacer avec son véhicule personnel (autorisation de circuler et déclaration de frais de déplacements).

Son action portera sur les missions suivantes :

MISSIONS :

- Assurer l'aide, le suivi, l'accompagnement auprès des enseignants titulaires et stagiaires de la circonscription ;
- Assurer le conseil aux directeurs ;
- Participer aux réunions hebdomadaires de régulation en circonscription ;
- Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan annuel des formations ;
- Participer à des actions départementales de formation initiale et continue ;
- Participer à des groupes de travail départementaux ;
- Traiter des aspects administratifs et logistiques en lien avec les impulsions pédagogiques mises en œuvre ;
- Participer au contrôle des acquis pour les élèves scolarisés à domicile ;
- Participer aux actions de médiation dans la gestion des conflits internes aux équipes et/ou avec les parents
- Participer aux actions et impulsions inter-cycle et inter-degré ;
- Représenter l'IEN à sa demande.

S'agissant du dossier EPS :

- Accompagner la pratique de l'EPS dans les écoles et au regard des programmes scolaires ;
- Conseiller l'Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription dans ce domaine et tout particulièrement pour les aspects concernant la sécurité et l'agrément des intervenants extérieurs ; (traitement des données de la base intranet « intervenants extérieurs »).
- Pour la part qui lui revient, organiser les agréments relatifs aux activités sportives à risque (natation, vélo, etc.) ;
- Instruire les dossiers liés aux demandes de sorties scolaires avec nuitées ;
- Coordonner l'organisation de certaines activités proposées aux écoles issues de différentes circonscriptions du nord du département (dossiers partagés)
- Participer aux actions partenariales avec les municipalités (projets scolaires locaux, suivi des PEDT, etc.) et y représenter l'Institution.

S'agissant du dossier d'assistant de prévention :

- Assurer le suivi des dossiers sécurité (DUERP, PPMS).
- Assurer les missions d'assistant de prévention en lien avec l'équipe départementale
- Conseiller l'IEN sur le suivi du Registre de Sécurité Santé au Travail (RSST)

COMPETENCES ET TITRES REQUIS :

Être titulaire du CAFIPEMF ou s'engager à le passer.

Les compétences recherchées sont :

- Savoir travailler en équipe, inscrire son action professionnelle dans le projet de circonscription et être en mesure de rendre compte de manière synthétique ;
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels, les priorités de circonscription ;
- Connaître les programmes de manière approfondie et être en mesure de formuler des conseils pédagogiques et didactiques dans chacun des trois cycles de l'école primaire ;
- Maîtriser les outils numériques ;
- Savoir repérer et gérer des priorités pour organiser efficacement son travail ;
- Savoir adapter son emploi du temps pour se rendre disponible en fonction de contingences imprévues et des urgences ;
- Faire preuve d'analyse réflexive ;

MODALITE D'AFFECTATION :

Affectation à titre provisoire sous réserve de la possession du CAFIPEMF.
L'exercice à temps partiel n'est pas compatible avec ce type de fonction.

ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION :

Traitement Éducation nationale selon le grade et l'échelon, auquel s'ajoutent :

- 27 points de NBI,
- Indemnité de fonction liée à la fonction de conseiller pédagogique (décret n°2012-293 du 29 février 2012)

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

Les candidats feront parvenir, par courriel exclusivement, aux adresses suivantes :

- candidatures.dpe17@ac-poitiers.fr
- ien.ana.17@ac-poitiers.fr

Pour **le jeudi 22 octobre 2026 – 12 h 00, délai de rigueur**, une lettre de motivation et un CV.

Les candidats retenus pour l'entretien seront informés par mail par le service de la DIPER. Les entretiens se tiendront mardi 3 novembre.2026

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Annelise DEMOUSSY, inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription d'ANA à l'adresse suivante :

annelise.demoussy@ac-poitiers.fr

PUBLICATION LE MERCREDI 14 OCTOBRE 2026